



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 11 mars 2026**  
**PROCES VERBAL**

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 11 mars à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES. Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, MARCO Claude, MAS Bernard, MIRABILLE Noëlle, SURRE Line.

Absent excusé : MM. LUCAS André, MARQUET Nathalie.

Membres en exercice 13, présents 11, absents excusés 2.

Convocation en date du 24 février 2026.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, passe la parole au premier adjoint et quitte la salle.

Madame CALON Mauricette est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 9 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

**006/2026 APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Monsieur MAS, premier adjoint, présente le CFU 2025 qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	
opérations de l'exercice	905 183,74 €	1 110 090,76 €	311 142,04 €	746 709,91 €	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>204 907,02 €</b>		<b>435 567,87 €</b>	
restes à réaliser				-110 580,00 €	
excédent antérieur				-87 251,53 €	
<b>résultat cumulé</b>		<b>204 907,02 €</b>		<b>237 736,34 €</b>	<b>total cumulé 442 643,36 €</b>

Le conseil approuve à l'unanimité.

**007/2026 AFFECTATION DU RESULTAT 2025**

Le conseil municipal décide :

D'affecter le résultat de fonctionnement, soit 204 907.02 € au fonctionnement 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.